

AGENDA COMMUNAL

LE BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

BELLE & HEUREUSE
ANNÉE 2026 !

Calendrier
Collectes des
déchets 2026
pages 19-20 à
découper

Janvier-février 2026



© M. Dumont, Kennes Les 3 As, 2025



www.villers-la-ville.be | Suivez-nous aussi sur   @1495VillerslaVille

Revue bimestrielle | ISSN 2983-7294 | Editeur responsable : Julie Charles

 Villers-la-Ville

SOMMAIRE

Brèves	2
Environnement	3
GAL	4
Énergie	5
Mobilité	5
Culture	6-7
Bibliothèque	8
Règlement général	8
Espace public numérique	9
Situation de handicap	10-11
Cohésion sociale	12-13
Sports	13
Anniversaires de mariage	14-15
Associations	16
Évènements	18
Calendrier des collectes	19-20

BRÈVES

Tour d'Horizon Détente-Printemps 2026

CETTE PUBLICATION REGROUPE TOUS LES STAGES ET ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS AYANT LIEU À VILLERS-LA-VILLE.

Nous sommes ravis de vous proposer une offre variée et riche pour les prochains congés de Détente et de Printemps.

Ce Tour d'Horizon est disponible sur le site communal : www.villers-la-ville.be/



Infos : Elise Van Eesbeek - Coordinatrice ATL de Villers-la-Ville
0472/87.03.86 - elise.vaneesbeek@villers-la-ville.be

Collecte des sapins de Noël

LA COLLECTE DES SAPINS DE NOËL DÉBUTERA LE LUNDI 12 JANVIER 2026 ET SE PROLONGERA TOUTE LA SEMAINE, AU BESOIN.

Pour cette collecte, seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront présentés à l'enlèvement.

Ils seront placés à destination de la collecte spécifique au plus tôt à 18h le dimanche 11 janvier 2026 et au plus tard à 7h30 le lundi 12 janvier 2026.

Toutes les décorations (boules, guirlandes, etc.), pots, croix en bois et clous doivent avoir été préalablement enlevés et, en aucun cas, les sapins ne pourront être emballés.



ENVIRONNEMENT

Actions de lutte contre les frelons asiatiques

L'AUTOMNE AURA ÉTÉ MARQUÉ PAR LA CHASSE AUX NIDS SECONDAIRES DE FRELONS ! LE DÉVELOPPEMENT EXPONENTIEL DE CE SUPERPRÉDATEUR POUR NOTRE BIODIVERSITÉ NOUS OBLIGE À ADOPTER UNE ATTITUDE PROACTIVE. JULIE CHARLES, ÉCHEVINE DE L'ENVIRONNEMENT ET LE COLLÈGE COMMUNAL SONT RAVIS DE POUVOIR VOUS DONNER LES PREMIÈRES ACTIONS MISES EN PLACE POUR LA SAISON 2026.

Piégeage massif des reines au printemps !

Cette action participative implique directement les citoyens, les entreprises, les associations et les communes dans la mise en place des dispositifs de piégeage massif !

La Province met ainsi à disposition des citoyens, entreprises, associations et communes des kits comprenant un pot en plastique, un couvercle avec filtre sélectif pour permettre au frelon d'y entrer mais pas d'en ressortir, et une éponge qu'il faudra donc imbiber d'un mélange composé de bière brune, sirop de fruits rouges et vin blanc.

Pour obtenir gratuitement un kit pouvant contenir plusieurs pièges en fonction de la demande



effectuée, les participants devront remplir un formulaire, disponible en ligne sur www.brabantwallon.be/frelons. Les formulaires peuvent être complétés jusqu'au 31 janvier 2026.

L'ensemble des pièges sera ensuite acheminé vers la Maison communale durant le courant du mois de février. Les participants pourront venir les récupérer. Les pièges devront être installés début mars et retirés début juin.

Un formulaire pour le comptage des prises sera également fourni aux participants afin de collecter des données pour monitorer la présence du frelon asiatique au sein de la Province du Brabant wallon, afin de mieux comprendre et d'adapter les politiques de lutte contre cette espèce.

Infos complémentaires : www.brabantwallon.be/frelons ou frelons@brabantwallon.be



CONFÉRENCE : FRELON ASIATIQUE Comprendre l'invasion pour mieux l'affronter

LE FRELON ASIATIQUE FAIT DE PLUS EN PLUS PARLER DE LUI ET DE NOMBREUSES QUESTIONS ÉMERGENT FACE À SON EXPANSION :

Pourquoi se développe-t-il si rapidement ? Quels impacts a-t-il sur la biodiversité ? Quels dangers représente-t-il pour la population ? Et surtout, comment limiter sa progression ?

Pour y voir plus clair, rendez-vous le mercredi 28 janvier 2026 à 19h30, à la Maison communale.

Nous aurons le plaisir d'accueillir Renaud Delfosse, l'un des premiers sensibilisés sur le sujet. Naturaliste, membre du Cercle des Naturalistes de Belgique, guide nature, apiculteur et conférencier apicole, il partagera ses connaissances et son expérience de terrain.

Cette soirée sera également l'occasion :

d'obtenir une aide personnalisée pour compléter le formulaire de demande de piège proposé par la Province du Brabant wallon (voir ci-dessus) ;

de présenter en détail le plan d'action communal relatif à la lutte contre le frelon asiatique.

L'entrée est gratuite, mais l'inscription est souhaitée via : aurelie.gosselin@villers-la-ville.be



En 2025, la Commune a octroyé, 41 PRIMES pour la destruction de nids de frelons sur terrain privé.

DES NOUVELLES DU GAL

LE PAYS DES 4 BRAS EST UNE ASSOCIATION DE PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS, ORGANISÉE EN « GROUPE D'ACTION LOCALE » POUR MENER DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT RURAL SUR LES COMMUNES DE GENAPPE, LES BONS VILLERS ET VILLERS-LA-VILLE. CE TERRITOIRE DE 180 KM² COMPTE 18 VILLAGES POUR UN TOTAL DE 35.000 HABITANTS.



Pays des 4 Bras
GROUPE D'ACTION LOCALE

Planter 50 km de haies biomasse en terres agricoles

LES COMMUNES DE GENAPPE, LES BONS VILLERS ET VILLERS-LA-VILLE EN PARTENARIAT AVEC LE GAL DU PAYS DES 4 BRAS, ONT DÉCIDÉ DE SOUTENIR LA PLANTATION DE HAIES EN TERRES AGRICOLES, AU TRAVERS D'UN PLAN D'ACTION COMMUN. L'OBJECTIF DE CE PLAN EST LA PLANTATION DE 50 KM DE HAIES ET TAILLIS SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DES 4 BRAS D'ICI DÉBUT 2027 !

Dans nos campagnes, les haies, les bosquets, et les alignements d'arbres rendent de multiples services aux agriculteurs: lutte contre l'érosion, stockage de l'eau en cas de sécheresse, effet anti-dérive pour les phytos, protection des cultures contre les vents, amélioration de la fertilité des sols, biodiversité, ...

De plus, les haies peuvent être exploitées pour produire des plaquettes de bois, utilisées pour alimenter les chaudières bois dans nos régions. Pour ce faire, la plantation doit être bien pensée et la méthode de taille bien choisie. Par exemple, le recépage (coupe à ras tous les 2, 5 ou 10 ans) permet de produire des plaquettes bois de bonne qualité pour la production d'énergie.

L'aide des communes et du GAL aux agriculteurs consiste en un soutien financier à la plantation complémentaire au soutien régional, un suivi dans les démarches administratives et l'organisation de chantiers groupés de plantation.

I Vous êtes agriculteur-rice et souhaitez plus d'informations sur le soutien à la plantation de votre commune ?

I Contact : johanne@paysdes4bras.be



Les haies à travers les siècles... un peu d'histoire !

Jusqu'au début du 20^e siècle, les agriculteurs ont planté des haies pour cloisonner leurs parcelles, clôturer le bétail, produire du bois de chauffage et de construction, produire du fourrage et pour l'alimentation humaine. Les haies étaient également plantées pour atténuer le ruissellement et leur rôle de brise-vent.

Au milieu du siècle dernier, l'agriculture se mécanise, et pour agrandir les parcelles, elles sont regroupées lors des remembrements agricoles ; de nombreuses haies bordant des petites parcelles ont alors été supprimées, avec les encouragements des politiques de l'époque. À cette époque, les rôles agronomiques que peuvent jouer les haies dans la protection des sols, des cultures et des eaux étaient encore largement sous-estimés.

Dès les années 1970, la reconnaissance des bénéfices environnementaux et agronomiques des haies, entraîne une inversion des politiques ; on recommence à soutenir le maintien et la replantation de la haie !

Aujourd'hui, la haie retrouve peu à peu sa place dans nos paysages, dans une vision plus moderne : des linéaires qui ne gênent pas les machines, des essences adaptées aux contextes et aux projets, des techniques d'exploitation qui évoluent, des nouvelles pistes de valorisation.



ÉNERGIE



Le Passeport bâtiment est en ligne !

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UNE MAISON UNIFAMILIALE ? LA WALLONIE MET À VOTRE DISPOSITION LE PASSEPORT BÂTIMENT, UN NOUVEL OUTIL EN LIGNE, GRATUIT ET SÉCURISÉ QUI VOUS AIDE À MIEUX GÉRER VOTRE LOGEMENT.

Le Passeport bâtiment centralise toutes les informations utiles sur votre maison : données administratives, énergétiques (certificat PEB, audit logement), travaux, attestations, etc.

Pourquoi est-ce utile ?

- I Vous avez une vue claire sur l'état énergétique de votre logement ;
- I Vous pouvez organiser et conserver tous vos documents (entretien, rénovation, photos...) ;
- I Vous suivez l'historique des travaux réalisés ;
- I Vous partagez facilement les informations avec des tiers (locataire, architecte, entrepreneur...).

Comment y accéder ?

Grâce à une connexion sécurisée via ltsme ou votre carte d'identité, vous accédez automatiquement à toutes les maisons dont vous êtes propriétaire.

Et ensuite ?

Le Passeport est évolutif : de nouvelles fonctionnalités seront progressivement ajoutées pour vous offrir une gestion encore plus complète et simplifiée.



Nouvel outil

I Découvrez votre Passeport bâtiment : <https://passeportbatiment.wallonie.be>

Passeport bâtiment a été développé grâce au soutien du financement LIFE BE REEL et au Plan de relance de la Wallonie.

MOBILITÉ

À L'INITIATIVE DE L'ÉCHEVINE DE LA MOBILITÉ, CAROLINE MARMANN, ET AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE COMMUNAL, DÈS LE 1^{er} FÉVRIER 2025, UNE TROISIÈME VOITURE VIENDRA COMPLÉTER LE SERVICE DE MOBILITÉ PARTAGÉE DÉJÀ PROPOSÉ PAR LA COMMUNE.

En plus des deux véhicules actuellement stationnés sur le parking de la Maison communale, un nouveau véhicule sera disponible pour une période test de trois mois.



Cette troisième voiture sera installée sur le **parking communal situé en bas de la rue de Marbais**, à deux pas de la gare de Villers-la-Ville, offrant ainsi une solution pratique aux usagers des transports en commun.

Afin de faciliter son utilisation, des sessions d'explications peuvent être organisées sur demande pour présenter le fonctionnement de l'application ainsi que la prise en main du véhicule.

I Pour toute demande ou information complémentaire, vous pouvez contacter le service Mobilité : **Valérie Damanet - 071/87.03.67** valerie.damanet@villers-la-ville.be

LA LECTURE, UNE PORTE OUVERTE SUR LE MONDE ENCHANTÉ. *FRANÇOIS MAURIAC*



Nous vous y attendons nombreux.

Infos : Elise Van Eesbeek : 071/87 03 86 – elise.vaneesbeek@villers-la-ville.be

Lors de cette édition 2026, nous aurons l'immense plaisir de recevoir le Docteur Philippe Boxho pour un double moment de rencontres et de dédicaces autour de ses ouvrages incontournables.

Rendez-vous sur notre site
www.villers-la-ville.be/foiredulivre

Editeur responsable : Anne-Michèle Pierard - 0475/85.64.06

RENCONTRE & DEDICACES

avec le **Dr Philippe BOXHO**

Dans le cadre de la **FOIRE DU LIVRE 2026**
de  **Villers-la-Ville**

 Salle des banquets de
l'Abbaye de Villers-la-Ville

Dimanche
1^{er} février 2026
de 14h à 15h & de 15h à 16h
Inscription obligatoire*

* 1 livre par personne / pas d'accompagnant

Kennes
les 3 as

Infos et lien d'inscription :
www.villers-la-ville.be/foiredulivre

Bibliothèque Communale
de Villers-la-Ville

BIBLIOTHÈQUE

LE MONDE MERVEILLEUX DES LIVRES VOUS ATTEND !



Tous les derniers jeudis du mois, nous nous réunirons à la bibliothèque pour choisir des œuvres à lire. Ensuite, lors de la réunion suivante, nous les présenterons, les commenterons et en discuterons ensemble ...

Aucune compétence particulière n'est requise, il faut juste avoir envie de découvrir des œuvres et de partager ce qu'elles nous inspirent.

Ces rencontres auront lieu
tous les derniers jeudis du mois à 20h
à la bibliothèque communale (rue du Châtelet, 13 à Tilly).

**Vous êtes intéressé(e)(s) ?
INSCRIVEZ-VOUS !**

Soit par téléphone :

Elise Van Eesbeek - 071/87.03.86

Soit par mail :

elise.vaneesbeek@villers-la-ville.be
c.namurois@skynet.be

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Petits rappels pour le bien-être de tous

CERTAINES INFRACTIONS REVIENNENT CONSTAMMENT, C'EST POURQUOI NOUS EN PROFITONS POUR VOUS RAPPELER QUELQUES EXTRAITS DES RÈGLEMENTS :

La propreté et l'accessibilité des accotements et trottoirs

Lors de la collecte des déchets, les sacs peuvent être sortis au plus tôt la veille à 18h. Ce dépôt ne peut se faire ni devant la maison ou la propriété voisine, ni autour du mobilier urbain. En cas de sac non collecté, celui-ci doit être rentré dans l'attente de la prochaine collecte.

En cas de neige ou par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller à aménager sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe, une voie suffisante pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité.

Les propriétaires, locataires ou occupants sont tenus de veiller à la propreté du trottoir, de l'accotement, du filet d'eau et du fossé aménagés bordant leur terrain bâti ou non et d'enlever les végétations spontanées qui auraient poussé.

Les haies, plantations et semis naturels délimitant les propriétés et la voie publique ou situés à

proximité de celle-ci doivent être élagués et taillés suffisamment durant toute l'année de façon telle qu'aucune branche :

- ne dépasse sur la chaussée, à moins de 4,5 m au-dessus du sol ;
- ne dépasse sur l'accotement ou sur le trottoir, à moins de 2,5 m au-dessus du sol ;
- n'empiète sur la voie publique de sorte à ne pas entraver la libre circulation de ses usagers.

Il est interdit au conducteur de tout véhicule de compromettre la sécurité et la commodité de passage des usagers des trottoirs et accotements.

**Si vous constatez une infraction,
n'hésitez pas à contacter :**

En semaine ou le week-end :

la zone de police Orne-Thyle
au 010/65.38.00 ou via le 101

Agents constatateurs :

Cédric Chevalier au 0476/50.01.42,
Jeremy Schneidesch - 0470/71.54.85
ou sac@villers-la-ville.be

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Programme de vos formations informatiques

UNE PERMANENCE EST PRÉVUE LES MERCREDIS ET JEUDIS, RUE GUSTAVE LINET, 44 À SART-DAMES-AVELINES.

Des rendez-vous individuels sont aussi possibles le vendredi matin, sur demande.
L'entrée est gratuite et ouverte à tous.

Infos : [f epnvillerslaville](https://www.facebook.com/epnvillerslaville)

Maïté Villar, Coordinatrice – 071/87.03.52 – maite.villar@villers-la-ville.be (infos et inscriptions)

Julie Charles, Échevine des Nouvelles technologies – 0491/25.31.32 – julie.charles@villers-la-ville.be

PROGRAMME JANVIER

Mercredi 07/01 de 13h30 à 16h00 :

« Faire le back-up de mon ordinateur »

Qu'est ce qu'un back-up ? Comment dois-je faire pour faire un back-up de mon ordinateur ?
Quelques conseils et astuces utiles.

Jeudi 08/01 de 13h30 à 16h00 :

« Transfert et tri des photos »

Comment transférer mes photos et vidéos de mon smartphone à mon ordinateur sans perdre mes données ? Comment faire un tri dans mes photos ? Trucs et astuces pour classer mes photos correctement.

Mercredi 14/01 et jeudi 15/01 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation précédente et de poser toutes vos questions.

Mercredi 21/01 de 13h30 à 16h00 :

« Adblock – Surfez sans publicité ! »

Qu'est ce que « Adblock » et comment l'installer ?

Jeudi 22/01 de 13h30 à 16h00 :

« Création d'un album photos »

Comment créer un album photos ou un print photos online et à partir de son smartphone ?

Mercredi 28/01 et jeudi 29/01 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation précédente et de poser toutes vos questions.

PROGRAMME FÉVRIER

Mercredi 04/02 de 13h30 à 16h00 :

« Les antivirus »

Qu'est ce qu'un antivirus ? Quelle est son utilité ?
Comment l'installer et le gérer ?

Jeudi 05/02 de 13h30 à 16h00 :

« Hacker Hotline (jeu de société) »

Dans ce jeu, tu feras partie des Helpers ou Hackers qui s'affrontent pour rallier le plus grand nombre de profils numérique à leur cause. Quelle équipe va arriver à protéger le plus de pro-fils ou au contraire leur voler leurs données personnelles ?

Mercredi 11/02 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation précédente et de poser toutes vos questions.

Jeudi 12/02 de 13h30 à 16h00 :

« Hacker Hotline (suite) »

Retour sur le jeu « Hacker Hotline ».

**L'EPN sera fermé
du 16 au 27 février 2026 inclus.**



Attention ! Un temps d'accueil où il est possible de répondre aux questions des citoyens est programmé de 13h30 à 14h00. **Les formations se donnent de 14h00 à 16h00 sauf exception !**



Vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer et vous souhaitez une aide en informatique ?

Il est possible de bénéficier d'un rendez-vous individuel en contactant Maïté Villar par téléphone au 071/87.03.52 ou par mail à l'adresse maite.villar@villers-la-ville.be

SITUATION DE HANDICAP

Entre'aidants : un cycle de soutien pour les aidants proches

ACCOMPAGNER UN PROCHE MALADE, ÂGÉ OU EN SITUATION DE HANDICAP, C'EST SOUVENT UNE AVENTURE INTENSE. ON DONNE BEAUCOUP, PARFOIS JUSQU'À S'OUBLIER SOI-MÊME.

HANDI CONTACT
VILLERS-LA-VILLE

RÉSEAU 107 BW
Réseau intersectoriel de santé mentale pour adultes du Brabant wallon

Entre'aidants
Cycle de soutien pour les aidants Proches

Agathe Crespel,
Psychologue clinicienne
Réseau 107 BW

Yvonne Mugisha,
Animatrice à Altéo

Villers-la-Ville

Ce cycle de 3 rencontres est un espace pour souffler, partager et se ressourcer. Dans un cadre bienveillant et chaleureux, chacun peut déposer ce qu'il vit, rencontrer d'autres personnes qui comprennent cette réalité, et explorer des pistes concrètes pour retrouver de l'énergie et du soutien.

Ces rencontres, mises en place par Caroline Marmann, Echevine en charge du Handicap, avec le soutien du Collège communal sont animées par Agathe Crespel, Psychologue clinicienne du Réseau 107 BW et Yvonne Mugisha, animatrice à Altéo. Elles vous sont proposées les **mercredis 21 janvier, 11 février et 04 mars 2026 de 14h à 15h30** à la Maison communautaire, rue de Priesmont, 32 à Marbais.

Le cycle se veut accessible financièrement à tous grâce à la collaboration avec le Réseau 107 BW

Infos et inscriptions :
Agathecrespel@gmail.com - 0473/42.22.63

Exposition itinérante « Ce que vous ne voyez pas » portraits sur les handicaps invisibles

MADAME CAROLINE MARMANN, ÉCHEVINE EN CHARGE DU HANDICAP ET LE COLLÈGE COMMUNAL, ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER À DÉCOUVRIR L'EXPOSITION ITINÉRANTE « **INVISIBLE NE VEUT PAS DIRE INEXISTANT** », CRÉÉE PAR L'ASBL ALTÉO DANS LE CADRE DE SA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION « **NE JUGEZ PAS CE QUE VOUS NE VOYEZ PAS** ».

Cette exposition met en lumière **12 portraits et témoignages de personnes concernées par un handicap invisible**, afin de bousculer les préjugés, découvrir ce qui se cache derrière ce que l'on ne peut pas voir et encourager l'inclusion.

L'exposition sera accessible **du 14 janvier au 12 février 2026** au rez-de-chaussée de l'Administration communale et dans la salle du Conseil communal.

L'entrée est libre du lundi au vendredi de 9h à 12h, aux permanences les mercredis de 14h à 16h et les vendredis de 18h à 20h (1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} vendredi du mois)

Infos : marina.petry@villers-la-ville.be – 071/87.03.98

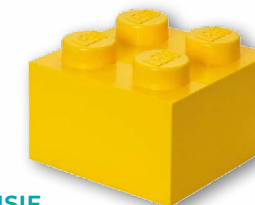
FAINÉANTE

C'est ce que Sonia entend trop souvent. Ce que vous ne voyez pas : Sonia souffre de sclérose en plaques et de migraines chroniques.

80% des handicaps sont invisibles
100% méritent d'être compris

NE JUGEZ PAS CE QUE VOUS NE VOYEZ PAS
alteoasbl.be

Altéo Brabant wallon : des rampes d'accès PMR en LEGO® pour sensibiliser à l'accessibilité et à l'inclusion



NOTRE COMMUNE A SOUHAITÉ APPORTER SON SOUTIEN AU PROJET SOLIDAIRE ET INCLUSIF DE L'ASBL ALTÉO. L'OBJECTIF ? CONSTRUIRE DES RAMPES D'ACCÈS EN BRIQUES LEGO, UTILISÉES LORS D'ACTIONS DE SENSIBILISATION, AFIN D'ILLUSTRER CONCRÈTEMENT LES OBSTACLES RENCONTRÉS PAR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ET D'ENCOURAGER UNE RÉFLEXION COLLECTIVE SUR L'ACCESSIBILITÉ.

Un point de collecte dans notre Administration

Vous avez des briques LEGO ou DUPLO qui traînent dans vos tiroirs ou qui ne servent plus ? Donnez-leur une seconde vie !

À l'initiative de Madame Caroline Marmann, Échevine en charge du Handicap, et du Collège communal, un point de collecte est installé au bureau de l'agent Handicontact (au 1^{er} étage de l'Administration, 1^{er} bureau à droite).

Triez vos briques, apportez-les pendant les heures d'ouverture de l'Administration communale et participez ainsi au projet solidaire d'Altéo. Elles seront ensuite acheminées vers le centre de tri de Court-Saint-Étienne.

Contact : Marina Petry - 071/87.03.98
marina.petry@villers-la-ville.be

Durée de la collecte

L'opération est déjà lancée, elle se poursuivra au moins jusqu'en avril-mai 2026, le temps de réunir suffisamment de briques pour construire les rampes de démonstration.

Les prochaines étapes

Dès début 2026, des ateliers ouverts à tous permettront de trier les briques et de participer à la construction des rampes.

Si vous êtes intéressés par le tri et/ou la construction, n'hésitez pas à prendre contact avec Altéo : info@alteoasbl.be - 081/23.72.37



COHÉSION SOCIALE

Cohésion sociale
Villers-la-Ville

Réseau de quartier Hoplr

DEPUIS AVRIL 2025, À L'INITIATIVE DE MONSIEUR ERIC BALZA, ECHEVIN DES AFFAIRES SOCIALES, NOTRE COMMUNE A CHOISI D'UTILISER HOPLR, LA PLATEFORME NUMÉRIQUE DE RÉSEAUTAGE ENTRE VOISINS.

A ce jour, 996 ménages se sont enregistrés sur cette plateforme.

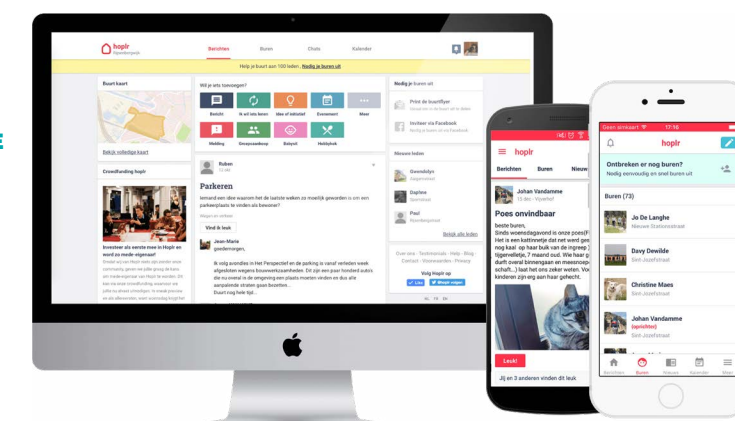
Ce réseau permet :

- La prise de contact avec des voisins ;
- Le prêt ou l'emprunt d'un objet ;
- De trouver ou de proposer un bon plan pour un service ;
- D'annoncer une action dans le quartier ;
- ...

Pour rappel, l'inscription est très simple et gratuite.

Téléchargez l'app mobile ou rendez-vous sur **www.hoplr.be**. Il vous suffit ensuite de renseigner votre adresse et de suivre les instructions. Vos informations seront vérifiées avant d'être validées. Vous recevrez un code de confirmation pour terminer votre inscription.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec le service Affaires Sociales par mail à l'adresse affaires sociales@villers-la-ville.be ou par téléphone au **071/87.03.84**.



Récolte de vivres pour le Resto du Cœur

MONSIEUR ERIC BALZA, ECHEVIN DES AFFAIRES SOCIALES, EN COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE COMMUNAL ORGANISENT UNE GRANDE RÉCOLTE DE VIVRES EN FAVEUR DU « RESTO DU CŒUR DE WAVRE ».

Cette récolte est organisée du **vendredi 6 au dimanche 8 février 2026** à la **Donnerie villersoise**, rue Gustave Linet, 40 à Sart-Dames-Avelines.



Les produits recherchés sont les suivants :

- | Conserves ;
- | Produits d'hygiène et d'entretien ;
- | Lait ;
- | Biscuits ;
- | Huile ;
- | Et tout autre produit non périssable.

Horaire de dépôt des dons :

- | **Vendredi 6 février :**
de 15h à 18h
- | **Samedi 7 février :**
de 10h à 16h
- | **Dimanche 8 février :**
de 10h à 14h



Ressource&moi
DONNERIE VILLERSOISE

Une récolte, c'est offrir bien plus que des denrées...

Ensemble, récoltons du cœur.
Merci pour votre soutien !

Le service Cohésion sociale en action pour les citoyens villersois

EN 2025, LE SERVICE AFFAIRES SOCIALES DANS LE CADRE DE LA COHÉSION SOCIALE A UNE NOUVELLE FOIS ORGANISÉ DE BELLES ACTIONS POUR LES CITOYENS VILLERSOIS.

Monsieur Eric Balza, Echevin des Affaires Sociales ainsi que l'ensemble du Collège communal, vous remercient pour vos participations aux différentes activités.



Rétrospective des actions réalisées en 2025 :

- | Ateliers cuisine autour du monde (Iran et Maroc) ;
- | Chasse aux œufs ;
- | Repas solidaires (raclette - BBQ - Italie - Noël) ;
- | Sortie ludique pour enfants ;
- | Atelier pâtisseries et bricolages pour enfants ;
- | Parcours d'Halloween ;
- | Noël à Villers ;
- | Concours de décorations de façades de Noël.

N'hésitez pas à diffuser les activités autour de vous afin d'en faire profiter tous les citoyens et suivez-nous via la page Facebook « Cohésion Sociale Villers-la-Ville ».

2026 vous promet d'être riche en actions !!!

Retrouvons-nous les **lundis 26 janvier et 02 février à 19h** pour nos **premiers ateliers cuisine autour du monde** qui nous emmèneront en Inde. Une participation de 10€ par personne est demandée par atelier. Ne tardez pas à vous inscrire, les places sont limitées.

Infos et inscriptions : Service Affaires sociales - Cindy Tielemans - affaressociales@villers-la-ville.be - **071/87.03.84**



SPORTS

La Corrida « Color Run » du Carnaval

LA CORRIDA, VOUS CONNAISSEZ ? PAS CELLE QUI MET EN SCÈNE DES VACHETTES OU DES TAUREAUX FACE AU TORÉADOR. ICI, NOUS PARLONS D'UN JOGGING SOUS FORME D'UNE BOUCLE À RÉPÉTER PLUSIEURS FOIS.



Il s'agit d'un événement sportif, mais également festif. Habituellement, les coureurs aiment porter des petites touches fantaisistes afin de montrer le plaisir qu'ils ont à se dépenser dans la bonne humeur et la joie.

La Régie Communale Autonome de Villers-la-Ville se réjouit de vous annoncer l'organisation de la Corrida « Color Run » du Carnaval. Celle-ci aura lieu le **samedi 14 février 2026** à partir de 9h avec la course des enfants, suivie de la course adultes à 9h30 au départ de la place du Marché à Villers-la-Ville (9, rue de Marbaix).

Le parcours consiste à effectuer 1, 2 ou 3 tours d'une boucle de 3,25km. Attention, à l'image des sentiers de la commune, le dénivelé sera important et plaira aux trailers et autres sportifs en recherche de nouveaux défis. Le parcours des enfants fait environ 1 km.

Différents ravitaillements ponctueront cette course accompagnée d'une ambiance carnavalesque et riche en couleurs.

Les inscriptions sont ouvertes sur le site internet **www.villers-sports.be** – enfant : 6 € ; adulte : 11 €.

Je cours pour ma forme

DEPUIS PLUS DE DIX ANS, LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE, ORGANISE DES SESSIONS DE FORMATION À LA COURSE À PIED. CE PROGRAMME DE JCPMF, D'UNE DURÉE DE 12 SEMAINES, S'ADRESSE À TOUS LES COUREURS, DÉBUTANTS COMME CONFIRMÉS. IL A POUR OBJECTIFS PRINCIPAUX LA SANTÉ ET LA CONVIVIALITÉ.

La session « Automne » 2025 s'est clôturée le 23 novembre dernier avec un test final regroupant les différents niveaux. Un moment à la fois sportif et convivial où chaque coureur a pu recevoir son diplôme (voir photo ci-contre).

Et pourquoi ne pas vous lancer vous aussi ?

Les coaches vous attendent pour les prochaines sessions au Complexe sportif, 51 Chemin Bruyère du Coq, 1495 Sart-Dames-Avelines.

Les dates des entraînements :

Session « Printemps 2026 » :

- | **Lundi 16 mars 2026 à 18h45**
pour les niveaux 1 (0 à 5 km) et 2 (5 à 10 km)
 - | **Mardi 17 mars 2026 à 18h45**
pour les niveaux 3 (7 à 12 km – course nature) et 4 (10 km + trail)
- Pour ces deux niveaux, il est possible que les départs ne se fassent pas systématiquement depuis le Complexe mais à d'autres endroits dans la Commune.
- Le test final et la remise des diplômes se dérouleront le **dimanche 07 juin 2026** à partir de 09h30



Informations pratiques :

- | Les frais d'inscription sont de 25,00€ pour toute la session, incluant le carnet de santé et l'assurance.
- | Si vous souhaitez vous inscrire à deux niveaux, vous devrez payer deux inscriptions.
- | Un t-shirt officiel personnalisé « Villers-la-Ville » de JCPMF est proposé au prix de 22,00€.
- | Inscriptions obligatoires (par virement bancaire) via le formulaire d'inscription en ligne : **www.villers-la-ville.be/jcpmf-inscription**

Pour toute question, contactez :

- | **Mme Caroline Marmann**, Échevine des Sports : **0476/71.44.33** - caroline.marmann@villers-la-ville.be
- | **Mr. Jérôme Borremans**, Responsable administratif : **071/87.03.94** - jerome.borremans@villers-la-ville.be

Et n'oubliez pas : pour des raisons de sécurité, les chiens ne sont pas autorisés pendant les sessions, mais il existe des clubs de canicross pour ceux qui souhaitent courir avec leur chien.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Célébration des Noces de Platine, de Brillant, de Diamant et d'Or

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE VILLERS-LA-VILLE A FÊTÉ LE 19 OCTOBRE DERNIER LES COUPLES JUBILAIRES DONT LE MARIAGE A ÉTÉ CÉLÉBRÉ ENTRE LE 16 JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2025.

La cérémonie d'hommage a débuté par quelques mots d'accueil de la 1^{ère} Echevine, Anne-Michèle Pierard, en charge des Aînés et ensuite ce fut au tour du Bourgmestre, Emmanuel Burton de souhaiter la bienvenue aux jubilaires. Félicitations aux époux.

Noces de Platine - 70 ANS DE MARIAGE



Eliard Georges et Demaré Mariette
Mariés à Sart-Dames-Avelines, le 03 septembre 1955

Les cadeaux ont été remis par les membres du Collège, les Conseillers communaux et les Conseillers du CPAS présents pour l'occasion. Un grand merci à Mme Brigitte Vanderlin, Chef administratif du Service de l'Etat civil ainsi qu'au personnel communal pour l'organisation de cette belle matinée.

Certains couples n'ont malheureusement pas pu être présents lors de cette célébration, nous souhaitons néanmoins les mettre à l'honneur :

- Binard Charles et Lousberg Brigitte
Mariés à Embourg, le 05 septembre 1975 ;
- de Wasseige Alexandre et Dumont de Chassart Anne
Mariés à Houtain-le-Val, le 19 septembre 1975 ;
- Vanhalle Luc et Moens Nicole
Mariés à Etterbeek, le 10 octobre 1975 ;
- Platteau Philippe et Goffaux France
Mariés à Gembloux, le 08 décembre 1975.

Noces de Brillant - 65 ANS DE MARIAGE



Pigeolet Pierre et Prétat Françoise
Mariés à Fleurus, le 13 août 1960

Noces de Diamant - 60 ANS DE MARIAGE



Malburny Joseph et Debeuf Jacqueline
Mariés à Schaerbeek, le 21 août 1965



Leblois Léon et Dits Axelle
Mariés à Péruwelz, le 30 octobre 1965



Vanderclause Albert et Vandersmissen Yvette
Mariés à Villers-la-Ville, le 04 décembre 1965



Noces d'Or - 50 ANS DE MARIAGE



Saporito Gaetano et Zenny Georgette
Mariés à Etterbeek, le 02 août 1975



Leclercq Jean et Calbert Anne-Marie
Mariés à Nivelles, le 20 août 1975



Delatte Jean et Bourgaux Annie
Mariés à Tilly, le 06 septembre 1975



Semal Serge et Van Herck Christine
Mariés à Vieux-Genappe, le 13 septembre 1975



Giroulle Claude et Wattiaux Agnès
Mariés à Tilly, le 29 novembre 1975



Poulain Jean-Jacques et Gezels Viviane
Mariés à Chapelle-lez-Herlaimont, le 16 décembre 1975



Gilet Maurice et Baby Micheline
Mariés à Rixensart, le 17 décembre 1975



Bertrand André et Clesse Martine
Mariés à Marbais, le 18 décembre 1975

ASSOCIATIONS

Encore une belle reconnaissance pour Just Bee Api !

UNE MÉDAILLE D'ARGENT POUR NOTRE MIEL TOUTES FLEURS



L'atelier apicole villersois Just Bee Api décroche une médaille d'argent pour son miel toutes fleurs – récolte de printemps lors d'un concours de référence. Une belle confirmation de la qualité de notre production locale.

de bosquets et dans le respect de la biodiversité. Nos pratiques artisanales — récolte à maturité, décantation naturelle, mise en pot soignée — façonnent un miel de terroir apprécié des jurys comme des gourmands.

« Cette médaille d'argent récompense le travail des abeilles et notre engagement pour un miel sincère, local et traçable », expliquent Sophie et Romney.

Labellisés IGP « Miel wallon », nos miels printemps et été portent une pastille d'origine officielle qui garantit origine, traçabilité et savoir-faire.

Où trouver nos produits ?

À l'atelier, sur les marchés, chez des commerçants locaux et en ligne sur justbeeapi.com.

En plus du miel, nous proposons : caramiel, caramel au miel, chocomiel, bonbons, hydromel, vinaigre de miel, propolis (teinture mère, sirop, spray), baume à lèvres, bougies en cire d'abeille et pollen surgelé disponible selon le stock.

Jury sensoriel, analyses et traçabilité : le concours évalue la pureté, la maturité du miel et la richesse aromatique (absence de défauts, taux d'humidité maîtrisé, cristallisation régulière...). Résultat : notre miel se distingue par son équilibre floral, sa fraîcheur, grâce à une extraction douce à froid qui préserve arômes et enzymes.

Animé par Sophie et Romney, Just Bee Api travaille avec cinq ruchers répartis sur la commune, en lisière

Préparez le printemps aux Jardins Partagés de Villers

LES JARDINS PARTAGÉS DE VILLERS ONT POUR OBJECTIF DE METTRE DES PARCELLES À DISPOSITION DE JARDINIERS AMATEURS.



Les jardins se situent dans la Ferme de l'Abbaye de Villers-la-Ville qui regroupe plusieurs associations autonomes. Les Jardins Partagés de Villers, ce sont 28 parcelles potagères de 1 are à disposition de jardiniers amateurs d'horizons divers ; 5 bacs de jardinage à hauteur de taille pour les jardiniers moins valides ; un rucher partagé.

Un verger conservatoire composé d'environ 80 arbres fruitiers, de variétés indigènes qu'on ne trouve pas dans le commerce et une mare didactique sont également présents sur le site. Les Jardins disposent d'un espace pour accueillir des écoles, des enfants, des groupes et des événements.

Envie de cultiver au naturel un petit lopin de terre et de faire de belles rencontres entre passionnés de jardinage ?

Les dernières parcelles sont disponibles. Chacun(e) amène ses graines, son savoir, ses questions



Envie d'apprendre à jardiner ou d'acquérir de nouvelles connaissances, d'échanger sur vos cultures et difficultés ?

Dès février 2026, des ateliers jardinage alliant techniques traditionnelles et nouvelles sont organisés chaque premier dimanche du mois.

Ces ateliers pratiques pour vivre et comprendre les saisons du jardin au naturel et les travaux à effectuer vous permettront de rencontrer ces objectifs.

A noter également que nous accueillerons la Bourse aux plantes du Cadé et les formations d'Adalia sur l'entretien et la gestion d'un verger.

Et si par hasard, vous ne savez plus que faire de vos outils de jardinage, pensez aux Jardins Partagés.

Plus d'infos : jardinspartagesdevillers@gmail.com - 0498/19.57.33 - [Facebook](https://www.facebook.com/jardinspartagesdevillers) Jardins Partagés de Villers



Souper annuel des Paysans Villersois

AVIS AUX RETARDATAIRES, INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT !

Le comité vous convie ce 10 janvier 2026 à partir de 19h à la Salle polyvalente de Sart-Dames-Avelines pour son **souper annuel**. Menus enfants et adultes vous sont proposés au prix de 15€ et 35€.

Les menus détaillés sont disponibles sur la page Facebook **Les Paysans Villersois**

Infos et inscriptions : lespaysansvillersois@gmail.com - 0494/49.17.55 (après 16h)

Grand carnaval 2026

CETTE ANNÉE LES FESTIVITÉS CARNAVALESQUES AURONT LIEU SUR LE PARKING COMMUNAL DE LA RUE DE MARBAIS, LES 13, 14 ET 15 FÉVRIER 2026.

LE CORTÈGE CARNAVALESQUE, DÉAMBULERA DANS LES RUES VILLERSOISES LE DIMANCHE 15 FÉVRIER. VENEZ DANSER SOUS LES CONFETTIS AU SON DES RYTHMES EFFRÉNÉS DES FANFARES !

PROGRAMME :

Tout le week-end : Les forains vous attendront sur le parking communal à la rue de Marbaix, 9, le chapiteau sera accessible.

Vendredi 13/02/2026

18h00 : Ouverture à la Commune de Villers-la-Ville.

20h00 : Souper Oberbayern sur réservations.

Animation : Orchestre traditionnel Oberbayern.

Samedi 14/02/2026

9h30 : Animation sportive du carnaval : au chapiteau.

13h00 : Rendez-vous à l'école communale de Villers-la-Ville, rue Jules Tarlier avec vos enfants déguisés.

14h00 : Départ du cortège avec Marie Doudouye pour rejoindre le chapiteau.

15h00 : Spectacle pour les enfants par un animateur professionnel.

Après le spectacle, le comité distribuera gratuitement à tous les enfants, gaufres, bonbons, confettis et autres cotillons. Bataille de confettis suivie par l'élection du prince et de la princesse carnaval ainsi que de leurs dauphins.

Les plus beaux déguisements seront récompensés.

20h00 : Grande soirée CUPIDON du carnaval.

Animation d'un DJ.



Dimanche 15/02/2026

12h00 : GRAND CORTEGE CARNAVALESQUE

Les groupes se rassemblent au parking communal (chapiteau).

14h30 : Départ du cortège carnavalesque

17h30 : Retour des groupes au chapiteau avec SOIREE GRATUITE pour tous.

21h00 : Rondeau final avec les Gilles.

Un village food trucks et débit de boisson sera installé sur le parking de la pharmacie (avenue Arsène Tournay) et 2 food trucks se situeront près de la Boucherie Evrard, (place des Combattants) le dimanche 15 février de 11h30 à 17h.

Le dimanche du carnaval, de 12h à 22h, la circulation et le stationnement des véhicules sont interdits, par un arrêté de police, sur tout le trajet emprunté par le cortège. Cette interdiction est également applicable pour les riverains. L'accès au chapiteau se fera sous les commodités sanitaires prévues à ce moment-là.

Infos : Comité du carnaval et d'animation populaire asbl carnaval.vlv@gmail.com

Président : Geoffroy Thibaut 0495/30.82.75

Vice-président : Vincent Denis 0477/26.50.83

Secrétaire : Monique Callewaert 0496/41.13.88



ÉVÉNEMENTS

12 JANVIER

Collecte des sapins de Noël
→ Voir page 2

10 JANVIER

Souper annuel des Paysans Villersois
Salle polyvalente de Sart-Dames-Avelines
Infos : 0494/49.17.55 (après 16h)
→ Voir page 17

21 JANVIER

Reunion du Club des Entrepreneurs
Commerçants et Independants
Petit-déjeuner de 7h à 9h
Maison communale
Infos : www.cecivillers.be

Rencontre Entre'aidants
Maison communautaire de Marbais
Infos : 0473/42.22.63
→ Voir page 10

26 JANVIER

Atelier cuisine autour du monde - Inde
Réfectoire de la Maison communale
Infos : 071/87.03.84
→ Voir page 12

28 JANVIER

Conférence : Frelon asiatique
Salle du Conseil de la maison communale
Infos : aurelie.gosselin@villers-la-ville.be
→ Voir page 3

Télévie 2026

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS, SOUS LA HOULETTE DE L'ÉCHEVINE DE LA JEUNESSE, ANNE-MICHÈLE PIERARD, ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER À L'INCONTURNABLE SOUPER EN FAVEUR DU TÉLÉVIE QUI SE DÉROULERA LE SAMEDI 28 MARS 2026.

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment convivial au CRCS à Tilly.
Nous reviendrons vers vous avec les détails pratiques mais bloquez d'ores et déjà cette date dans votre agenda.

ON VA TOUT DONNER



29 JANVIER

Cercle de lecture
Bibliothèque communale
Infos : 071/87.03.86
→ Voir page 8

1^{er} FÉVRIER

Foire du Livre
Salle des banquets du moulin abbatial
Infos : 071/87.03.86
→ Voir pages 6-7

2 FÉVRIER

Atelier cuisine autour du monde - Inde
Réfectoire de la Maison communale
Infos : 071/87.03.84
→ Voir page 12

6-7-8 FÉVRIER

Récolte de vivres pour les Restos du Cœur
Donnerie vilersoise "Ressouces & moi"
Infos : 071/87.03.84
→ Voir page 12

11 FÉVRIER

Rencontre Entre'aidants
Maison communautaire de Marbais
Infos : 0473/42.22.63
→ Voir page 10

DU 13 AU 15 FÉVRIER

Grand carnaval
Parking communal (rue de Marbais)
et rues de Villers-la-Ville
Infos : 0495/30.82.75
→ Voir page 17

14 FÉVRIER

Corrida "Color run"
Départ du parking communal (rue de Marbais)
Infos : www.villers-sports.be
→ Voir page 13

26 FÉVRIER

Cercle de lecture
Bibliothèque communale
Infos : 071/87.03.86
→ Voir page 8

Calendrier des collectes de déchets 2026

BIEN TRIER POUR MIEUX RECYCLER



Villers-la-Ville 2026	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Déchets résiduels ZONE 1	mardi 06-20	mardi 03-17	mardi 03-17-31	mardi 14-28	mardi 12-26	mardi 09-23	mardi 07 samedi 18	mardi 04-18	mardi 01-15-29	mardi 13-27	mardi 10-24	mardi 08-22
Déchets résiduels ZONE 2	lundi 05-19	lundi 02-16	lundi 02-16-30	lundi 13-27	lundi 11 samedi 23	lundi 08-22	lundi 06-20	lundi 03-17-31	lundi 14-28	lundi 12-26	lundi 09-23	lundi 07-21
Déchets organiques ZONES 1 et 2												
PMC ZONES 1 et 2	mercredi 07-21	mercredi 04-18	mercredi 04-18	mercredi 01-15-29	mercredi 13-27	mercredi 10-24	mercredi 08-22	mercredi 05-19	mercredi 02-16-30	mercredi 14-28	samedi 14 mercredi 25	mercredi 09-23
Papiers - cartons ZONES 1 et 2	mercredi 28	mercredi 25	mercredi 25	mercredi 22	mercredi 20	mercredi 17	mercredi 15	mercredi 12	mercredi 09	mercredi 07	mercredi 04	mercredi 02-30

Zone 1 : Marbais, Marbisoux et Sart-Dames-Avelines
Collecte des sapins : lundi 12 janvier 2026 (se prolongera au besoin toute la semaine)
Zone 2 : Mellery, Tilly, Villers-la-Ville, Basse-Heuval et Rigenée

Consignes générales

- Les collectes commencent dès 6h du matin (5h en cas de canicule).
Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 18h.
- Faites en sorte que vos sacs blancs (résiduels), vos sacs verts (organiques), vos sacs bleus (PMC) et vos papiers-cartons soient bien visibles et accessibles par les collecteurs.
- Vos déchets doivent se trouver en bord de voirie et ne pas gêner le passage. En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible pour le camion de collecte.
- Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs blancs, verts, ainsi que les caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser 15 kg.
- S'ils n'ont pas été collectés, contactez in BW (0800/49 057 ou infodechets@inbw.be) le jour même et laissez vos déchets sur le trottoir jusqu'au soir du jour ouvrable suivant. Le cas échéant, après ce délai, merci de rentrer vos déchets et de les représenter à la prochaine collecte. Les réclamations introduites hors délai ne pourront pas être prises en compte !
- Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez patienter jusqu'au passage du camion lorsque la situation le permettra.
- N'utilisez pas de contenant en plastique autre que les conteneurs réglementaires pour présenter vos papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.

Pour connaître les points de vente des sacs réglementaires : www.inbw.be



Consignes de collectes

COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES (SAC VERT) ET RÉSIDUELS (SAC BLANC)

Le sac vert (organiques) : chaque semaine

Le sac blanc (résiduels) : une semaine sur deux – uniquement les semaines paires

• Zone 1

(Marbaisoux, Marbais et Sart-Dames-Aveines) : mardi – en cas de jour férié : le samedi précédent

• Zone 2

(Mellery, Tilly, Villers-la-Ville, Basse-Heuvall et Rigenée) : lundi – en cas de jour férié : le samedi précédent

Que puis-je mettre dans mon sac de déchets organiques ?

Celui-ci est destiné aux déchets biodégradables : restes de repas, épluchures de fruits et de légumes, marc de café et sachets de thé, coquilles d'œufs, de noix, de moules, os, petits déchets de jardin (plantes d'appartement, herbes, fleurs fanées), mouchoirs et serviettes en papier, papiers essuie-tout, litières biodégradables et aliments périmés sans leur emballage.

Sont exclus : langes (enfant/adulte), films et emballages en plastique, cendres, lingettes, litières non biodégradables. Les sacs mal triés ne seront pas collectés. Veuillez alors retirer les intrus du sac et représentez-le à la collecte de la semaine suivante. Et avant de penser à la collecte et au compostage à domicile de vos déchets organiques, évitez le gaspillage alimentaire.

COLLECTE DES PAPIERS-CARTONS

Toutes les 4 semaines – mercredi dans des boîtes en carton.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins de Noël aura lieu le **lundi 12 janvier 2026** et se prolongera au besoin toute la semaine. Pour cette collecte, seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront présentés à l'enlèvement. Toutes décorations (boule, guirlande, etc.), pots, croix en bois et clous doivent avoir été préalablement enlevés et, en aucun cas, les sapins ne pourront être emballés.

COLLECTE DES PMC

Toutes les 2 semaines – mercredi

Les différents sacs règlementaires sont disponibles dans les points de vente suivants :

• Marbais

- LA P'TITE FOLIE D'ANNE SO : rue du Berceau, 16
- COLRUYT : chaussée de Namur, 264
- DEMA : chaussée de Namur, 260

• Villers-la-Ville

- LIBRAIRIE LA ROTONDE : avenue Arsène Tournay, 5
- MAISON COURTAÏN : avenue Arsène Tournay, 40

• Sart-Dames-Aveines

- ECOMARCHE : chaussée de Namur, 113

• Genappe

- AD Delhaize : chaussée de Bruxelles, 4B
- Bi'OOH : chaussée de Bruxelles, 6A
- NIGHT & DAY : rue Dernier Patard

En outre, les sacs PMC sont en vente dans tous les magasins Colruyt, Carrefour, Delhaize, Match et Champion situés en Brabant Wallon.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE (service payant / 3m³ maximum)

Sur rendez-vous au 0800/49 057

ou via le formulaire en ligne.

- Les déchets devront être triés et placés de façon accessible pour le jour du rendez-vous.
- Sortez vos déchets le jour même pour éviter tout dépôt sauvage.
- Les habitants devront être présents lors de l'enlèvement afin d'effectuer le paiement, de préférence par Bancontact et de signer un bon d'enlèvement. Si un objet pèse plus de 25 kg et que vous ne pouvez aider notre agent à le porter, signalez-le lors de la prise de rendez-vous.
- En cas d'absence, de non-paiement ou de non-conformité des déchets, aucun enlèvement ne sera réalisé !
- Pour connaître quels sont les encombrants acceptés/refusés, voir www.villers-la-ville.be/encombrants-domicile

Si vous avez respecté les consignes et que vos déchets n'ont pas été collectés, contactez in BW (votre intercommunale de gestion des déchets) au plus tard le lendemain du jour de la collecte : **0800/49 057** ou infodechets@inbw.be.

RECYPARC* DE VILLERS-LA-VILLE

Rue de la Station 27, 1495 Tilly – Tél. : 071/81 71 45

• **Horaire unique pour toute l'année :** du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, le samedi de 9h30 à 17 h.

• **Jours de fermeture :** les dimanches et les jours fériés légaux.

* Tous les recyparcs gérés par l'intercommunale vous sont accessibles.

Les conditions d'accès sont disponibles sur www.inbw.be

Vous pouvez y déposer vos papiers-cartons, PMC, bouteilles, flacons et bocaux en verre, inertes, métaux, piles, capsules de café en aluminium, bouchons de liège, textiles, bois, équipements électriques et électroniques, déchets spéciaux des ménages, huiles et graisses de friteuses, huile de moteurs, pneus, amiante-ciment, plâtres, verres plats et pots de fleurs.

Les déchets d'amiante-ciment - Vente de sacs :

Les déchets d'amiante-ciment **peuvent être acceptés au recyparc** pour autant qu'ils aient préalablement été emballés dans des sacs spéciaux prévus à cet effet. Ces sacs peuvent être obtenus sur demande par mail à l'adresse environnement@villers-la-ville.be au prix de 4€/pièce. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service environnement.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GRATUITE RECYCLE !

Vous n'êtes pas certain(e) à 100% de savoir quels déchets sortir et quand ? Ou ce qu'il faut précisément mettre dans le sac PMC ou celui réservé aux déchets résiduels ?



Téléchargez l'appli gratuite
Recycle! sur votre smartphone.



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Le service Environnement de votre commune :

Rue de Marbais, 37 - 1495 Villers-La-Ville

Tél. : 071/87 03 89 - environnement@villers-la-ville.be

Votre intercommunale de gestion de déchets :

in BW – rue de la religion, 10 - 1400 Nivelles

Tél. : 0800/49 057 - infodechets@inbw.be

Un problème avec une collecte ?

Un souci avec une bulle à verre ?

Contactez in BW : 0800 49 057 • infodechets@inbw.be